

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS
DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ASPET DU 21 NOVEMBRE 2023**

Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales prévue par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité »

Le compte-rendu des Conseil Municipaux est supprimé pour être remplacé par l'affichage de la liste des délibérations examinées comme suit :

- Modification des statuts du SICASMIR -DCM 23-040 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Retrait de la Communauté de Communes Cagire-Garonne-Salat du SICASMIR -DCM 23-041 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Cycle de travail : les 1607 heures -DCM 23-042 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Adhésion au 1^{er} janvier 2024 à la Convention de participation en Prévoyance -DCM 23-043 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Autorisation signature avenant Contrat Bourg-Centre -DCM 23-044 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Carré de la République plan de financement prévisionnel projet de PNR -DCM 23-045 APPROUVEE A L'UNANIMITE
- Décision Modificative n°3 -DCM 23-046 APPROUVEE A L'UNANIMITE

Par ailleurs cette liste des délibérations examinées est complétée par la rédaction du Procès-Verbal de séance, qui a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes. Il rend ainsi compte des discussions, débats...tout comme il rend compte des décisions prises et des modalités de leur adoption. Ce document signé par M. le Maire et le (la) secrétaire de séance sera arrêté au commencement de la séance de l'assemblée suivante. Il ne pourra être publié qu'après cette date.